



Elections communales 2024



LE PROGRAMME
Ham-Sur-Heure-Nalennes

FAMILLE – ENFANCE – MILIEU SCOLAIRE.

Nous sommes pleinement conscients des nombreux défis auxquels notre commune doit faire face. Les crises économiques, sociales et environnementales alimentent l'incertitude, mais la plus préoccupante reste la perte de confiance en l'avenir. L'idée que nos enfants puissent connaître une vie plus difficile que la nôtre est profondément inquiétante.

Pour relever ces défis, nous devons faire preuve de créativité et d'audace. Les solutions toutes faites ne suffisent plus. Les mutations rapides et complexes de notre monde exigent non seulement de l'innovation, mais aussi la capacité d'anticiper les changements à venir.

La **famille** est le premier lieu où se construisent les bases de l'éducation et de la socialisation. L'**enfance**, période clé pour l'épanouissement, doit être soutenue par des structures qui offrent à chaque enfant un environnement stable et stimulant. Quant à l'**école**, elle prépare l'avenir de nos jeunes en cultivant leur créativité et leur ouverture au monde.

Nous nous engageons à promouvoir une vision équilibrée où la **famille**, l'**enfance** et l'**école** forment les piliers d'une commune qui place l'épanouissement de chacun au cœur de son projet.

Nos propositions :

- Au départ de la commission ATL (accueil temps libre) et/ou Pcs (plan de cohésion sociale), mettre en place une **commission enfance et jeunesse**, composé de représentants de chaque service et ce afin d'évaluer les besoins et établir des synergies.
- Etablir un guide rassemblant toutes les informations pertinentes concernant les services et ressources disponibles pour les parents (ONE, milieux d'accueil, établissements scolaires,...) ;
- **Augmenter le nombre de places pour l'accueil de la petite enfance**, notamment en prévoyant des incitants pour les structures privées ;
- Créer de bonnes conditions d'apprentissage (outils pédagogiques, amélioration des infrastructures...);

- Soutenir les projets qui combinent différents types d'apprentissage tels que « l'école du dehors », les sorties culturelles et sportives, ainsi que les projets d'école numérique.
- **Accompagner et soutenir les équipes éducatives et les directions** dans leurs missions d'enseignement, mais aussi dans la gestion de situations complexes, qu'elles soient d'ordre familial ou social. Créer des synergies avec des partenaires ressources. Sortir les enseignants de l'isolement et favoriser une dynamique plus collaborative.
- Mettre en place des **projets de prévention pour améliorer le climat scolaire** et prévenir le (cyber)harcèlement. Aménager les cours de récréation pour réduire les phénomènes de violence en créant des espaces apaisants.
- Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques (aménagements, aides...).
- **Aménager les cours de récréation** (végétalisation, couleurs, matériel sportif...).
- Soutenir les projets tels que « école du dehors » et les sorties en plein air ;
- Sensibiliser les enfants des écoles maternelles et primaires à l'écologie par la mise en place de potagers dans les structures scolaires et parascolaires, en partenariat avec les cercles horticoles ;
- Encourager le **volontariat des aînés** dans les écoles, les centres de devoirs et dans les milieux d'accueil de la petite enfance (tout en veillant aux compétences spécifiques nécessaires).
- Mener une enquête auprès des aînés de la commune pour prendre connaissance de leurs compétences et centres d'intérêt et voir dans quelle mesure ils pourraient se proposer pour fournir des services à la collectivité ou contribuer à des projets éducatifs, culturels ou sociaux.
- Organiser des activités extrascolaires durant les weekends et les congés scolaires en concertation avec les acteurs de l'ATL et le plan de cohésion sociale ;
- **Aménager des aires de jeux et des espaces de partage intergénérationnel**, où adultes et enfants peuvent jouer ensemble (pétanque, ping-pong), avec des bancs et des zones conviviales accessibles à tous.

DEVELOPPEMENT DURABLE – BIEN-ETRE ANIMAL.

Pour une commune, développer une politique de développement durable constitue un investissement dans l'avenir, bénéfique à la fois pour les générations actuelles et futures, tout en stimulant l'économie locale et en renforçant la cohésion sociale autour d'enjeux communs. Une politique de bien-être animal, encourager les pratiques respectueuses envers les animaux, renforçant ainsi le respect de la nature et la sensibilisation collective envers le vivant

Nous souhaitons massivement végétaliser les bâtiments, les jardins privés et les espaces publics, mais aussi reboiser intelligemment les champs (agroforesterie) et les espaces forestiers, en veillant à diversifier les espèces.

La végétalisation des zones urbanisées et des bâtiments, ainsi que le reboisement, des espaces non artificialisés, que ce soit en permettent à la fois de compenser nos émissions de CO2 mais aussi de préparer nos territoires à la hausse des températures moyennes. Les plantes favorisent et préservent également la **biodiversité**, la **fertilité des sols** et les ressources en eau, plus particulièrement les terres agricoles qui vont être fragilisées par l'évolution des conditions météorologiques.

La plantation de haies et/ou d'arbres joue un rôle important dans la prévention des inondations : les haies interceptent les ruissellements et les coulées de boue, fixent la terre grâce à leurs racines et facilitent l'absorption de l'eau par les sols.

Enfin, pour notre mouvement, la régénération du vivant intègre évidemment le **bien-être animal**.

Nos propositions :

- Poursuivre la politique de **fauchage tardif** ;



- Etablir un **grand plan d'isolation** des bâtiments communaux (en ce compris le château);
- Encourager les écoles à obtenir le label éco-school (Certificat international qui prouve que l'établissement intègre les thématiques environnementales dans ses cours mais aussi dans sa vie de tous les jours, en tentant par exemple d'encourager la mobilité douce);



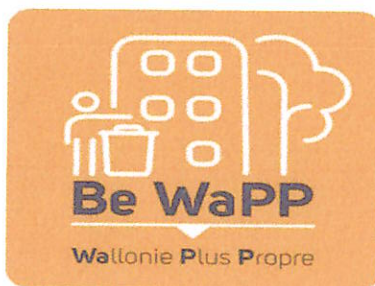
- Veiller à intégrer un critère de consommation d'énergies décarbonées dans le plus grand nombre possible de marchés publics ;
- Favoriser la conservation et la réhabilitation des petites et moyennes parcelles agricoles dans la politique d'aménagement du territoire en vue de favoriser l'agriculture locale
- Mettre en réseau les acteurs locaux impliqués dans l'alimentation durable ;
- **Valoriser et promouvoir les produits locaux** auprès des riverains : ventes directes à la ferme, dégustations et approvisionnement à l'occasion des réceptions, festivités, inaugurations,...
- Renforcer la visibilité des producteurs et produits locaux sur le site web de la commune, dans la promotion touristique et via la signalétique routière ;



- Planter au moins deux arbres ou arbuste par habitant durant la législature ;
- Favoriser la plantations de haies;



- Participer aux initiatives (BeWapp, GoodFood, Fauchages tardifs, Contrats de rivière,...) ;



- Créer de nouveaux bassins d'orage et/ou améliorer ceux existants ;
- Aménager des **zones tampons végétalisées** entre les endroits exposés aux inondations et les endroits habités ;
- Adopter un **plan de protection de la nature et la biodiversité dans la gestion des espaces communaux** (fauchage tardif, plantation de haies ou d'arbres, création de zones humides, respect du décret « pesticides »,...)
- Revenir à une **collecte d'encombrants à domicile** au moins une fois par an.
- Collaborer étroitement avec les centres de revalidation des espèces animales vivant naturellement à l'état sauvage (CREAVES) ;
- Adoption d'un **plan de stérilisation** pour les chats errants ;
- Chèques vétérinaires pour les animaux appartenant à des personnes précarisées, permettant de financer la stérilisation des chats, ainsi que l'identification et l'enregistrement des chats et des chiens ;
- Actions de sensibilisation au bien-être animal : organisation d'événements, panneaux d'information, diffusion de contenu de sensibilisation ;

MOBILITE – SECURITE ROUTIERE

Ces dernières années, les questions de mobilité sont devenues un enjeu essentiel. Les sujets relatifs à la mobilité et à la sécurité routière doivent recevoir une approche globale de manière à optimiser l'efficacité des mesures.

Nous prôtons une mobilité où chaque mode de transport (piéton, cycliste, automobiliste) doit trouver sa place dans un environnement sécurisant.

Pour la 1^{ère} fois, la commune Ham-Sur-Heure-Nalinnes s'est dotée d'un plan de mobilité. Même si toutes les propositions ne paraissent pas nécessairement adéquates, le PiCM doit servir de base de travail pour envisager la mobilité du futur au sein de la commune. Une approche globale de la mobilité impose également certains **changements structurels** destinés à diminuer tant la vitesse des véhicules que leur nombre. Les applications de navigation prenant en compte les limitations de vitesse, elles suggéreront moins de passer par nos centres de village. Le « trafic de fuite » sera donc automatiquement diminué.

Dans le cadre du plan PIWACY (plan Wallonie cyclable), plusieurs projets sont en cours de finalisation :

- Création de **pistes cyclables en site propre** au sentier de la Gare (HSH) ainsi qu'au chemin de la Logette. Par ailleurs, une autre piste cyclable (suggérée par le Comité vélo) est également en cours de projet à la rue du Noirchien (Nalinnes). Cette dernière permettra de rejoindre les avenues à Marcinelle et, dans le futur, le « ring vélo » envisagé par la Ville de Charleroi ;
- Création d'un **mobipôle** à la gare d'Ham-Sur-Heure ;
- Placement de **box vélos sécurisés** à la gare d'Ham-Sur-Heure et sur la place de Nalinnes Bultia.

L'audit final, réalisé par un bureau d'expertise spécialisé et indépendant, a conclu à des avancées significatives dans la politique cyclable menée ces dernières années :

2.6 Evaluation de la politique cyclable à la suite de l'audit

Pour chacune des 7 composantes tel que demandé dans le cahier des charges, le bureau agora a estimé le niveau de développement sur une échelle de **4 niveaux de développement**¹⁰ :

Niveau 1 : **approche au cas par cas** : Des problèmes sont résolus quand ils s'imposent et seulement quand ils s'imposent, selon le principe du '**sapeur-pompier**'.

Niveau 2 : **approche isolée**. Un ou des responsables vélo mettent en œuvre une politique cyclable du mieux qu'ils peuvent, en travaillant dans leur coin, selon le principe '**Robinson Crusoé**' opportuniste.

Niveau 3 : **approche système**. La politique cyclable est très complète et transversale, bien ancrée dans la politique de mobilité à long terme. Un ensemble d'acteurs mettent en œuvre des projets forts, selon le principe '**l'affaire de tous**'.

Niveau 4 : **approche intégrée**. La politique cyclable atteint un niveau élevé d'expertise, de suivi permanent et d'échange en réseaux, avec des partenaires de secteurs qui au départ ne sont pas concernés par la mobilité comme la santé, l'économie, ... Elle jouit de moyens structurels et est renforcée par des mesures complémentaires. Augmenter sa qualité est '**un souci permanent**'.

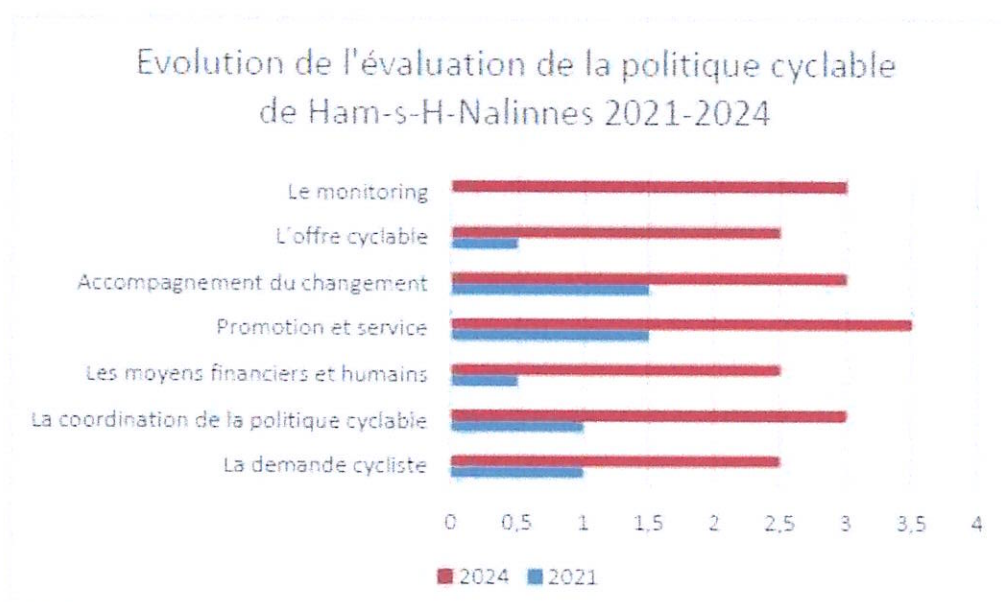


Figure 10 : Evolution de la politique cyclable à Ham-sur-Heure-Nalannes entre 2021 et 2024

En 3 ans, la commune a fait de sérieux progrès et continue à promouvoir la circulation des modes actifs en prévoyant entre autres des dispositifs pour faire respecter la vitesse des automobilistes.

Des bases solides ont été posées. Il est important de poursuivre les efforts entamés, notamment sur base des **propositions suivantes** :

- Création d'« **effets de porte** » aux entrées des différents village, par exemple par la création de chicanes (leur emplacement précis devant être étudié en concertation avec la police) ;



- Création dans les centres de village de zones apaisées (limitées à 20 ou 30 km/h, places de parking limitées, verdurisation des places,...) où la priorité est donnée au piéton, ensuite au cycliste et finalement à l'automobiliste. L'adaptation des centres de village devra nécessairement passer par une concertation tant avec les riverains que les commerçants.



Zone de rencontre

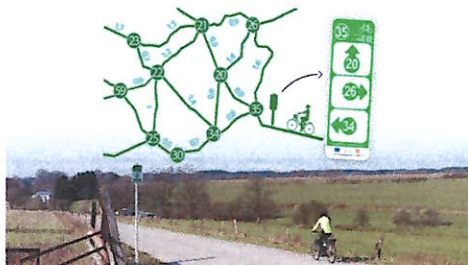
- Déterminer les quartiers résidentiels et y limiter la vitesse à 30 km/h.



- Création de **BCS** (bandes cyclables suggérées) à tout le moins dans les rues suivantes : rue Froide, rue du Bierchat, Allée de la Charmille (HSH), Rue des Monts, rue de la Praile, rue à Canadas, rue Laval (Nalinnes), rue des Bruyère (Jamioulx).



- Placement de différentes voiries en mode SUL (sens unique limité): rue de la Praie, rue Saint-Roch, rue des potiers, rue du cygne, rue des Couturelles, rue du petit parc, rue du village, rue des Fossés, rue du gros caillou, rue de la verrerie,...
- Favoriser la création de pistes cyclables et, plus concrètement, créer une piste cyclable rue d'Acoz afin de relier Nalinnes Bultia et Nalinnes Centre ;
- Poursuite de la politique de placement d'arceaux de vélos dans les différents endroits « stratégiques » de la commune (centres de village, commerces, écoles,...);
- Entretien des infrastructures points nœuds (297 panneaux);



- Favoriser les liaisons pédestres entre villages et quartiers (en portant une attention particulière pour les écoles);
- Augmentation des actions de prévention (Smiley) et, ensuite, de répression (singulièrement dans les environs des écoles);
- Etablir une liaison entre la commune et le réseau Ravel ;
- Interdire le transit des camions dans des zones habitées (villages, quartiers...), lorsqu'il est excessif et non lié à des activités économiques locales, par exemple via des aménagements ou un arrêté de police.

- Revoir le fonctionnement du bus inter-villages et coordonner ce dernier avec la ligne 132 ;
- Faire appel au service de Noctambus lors de certains événements festifs (marché de Noël,..).

COMMERCE.

Les commerces de proximité sont bien plus que de simples acteurs économiques locaux. **Ils jouent un rôle fondamental dans la dynamisation du tissu social de notre commune.**

Il est essentiel de maintenir et développer une offre commerciale au sein même de nos villages. Il est important de soutenir les activités des commerces de proximité et de les pérenniser, car, au-delà du chiffre d'affaires, elles fournissent aux populations locales des bénéfices immatériels incontestables. Nous pensons par exemple à l'embellissement et à l'animation des centres de village, à l'autonomie alimentaire ou encore à la diminution des besoins de déplacement quand on peut trouver près de chez soi ce dont on a besoin.



Nos propositions :

- Soutien des commerces locaux via des actions ciblées (p.ex. via l'organisation d'une foire des commerçants, la promotion de marchés locaux) ;
- Favoriser au maximum les commerces locaux dans les marchés publics, en veillant au respect de la réglementation ;
- Promouvoir et digitaliser l'offre commerciale dans la commune en développant une plateforme en ligne avec plusieurs fonctionnalités (vitrine, infos et actualité de chaque commerce,...) et en s'appuyant sur les réseaux sociaux ;
- Réduire les impôts communaux pour les indépendants, les TPE et PME durant les 3 premières années d'installation (conditionné à des engagements « qualité ») ;

- Adopter un moratoire contre toute nouvelle implantation de centres commerciaux ;
- Mettre en réseau les acteurs locaux impliqués dans l'alimentation durable et développer des filières pour offrir des débouchés aux producteurs et des points de vente de proximité aux consommateurs ;
- Remplacer les différentes primes communales cadeau pour un concours communal (ville fleurie, mérite sportif) par un chèque commerce ou un bon d'achat valable dans les commerces locaux ;
- Promouvoir les produits locaux via, par exemple, un label spécifique.



URBANISME.

La commune compte près de 7.000 logements sur son territoire. Entre 2011 et 2021, le prix des maisons 4 façades a augmenté de 34,60 %.

Le parc immobilier est insuffisamment diversifié pour permettre à chacun de trouver le logement qui lui convient. Par ailleurs, le prix des logements contraint souvent les jeunes à trouver un logement en dehors de la commune. Il ressort des statistiques que la population des 65 ans et plus est proportionnellement plus nombreuse à Ham-Sur-Heure-Nalinnes qu'en Hainaut et en Wallonie (23,8 %).

Par ailleurs, il est important de maintenir le caractère (semi)-rural de la commune.

Nos propositions:

- Favoriser l'accès au logement aux jeunes et aux personnes plus âgées en diversifiant les logements (familles nombreuses ou recomposées, studios...) et faciliter le développement d'une offre de logements « adaptables » ou « adaptés » pour tenir compte de l'évolution des besoins et favoriser l'intergénérationnel.



- Poursuivre la politique visant à refuser les Immeubles à appartements multiples.
- Mener une politique urbanistique qui s'inscrit dans le SDT (limitation de l'étalement urbain et « centralités »);
- Créer un schéma de développement communal (SDC) de manière à harmoniser et objectiver la politique urbanistique menée par la commune ;

- Veiller à artificialiser les sols non encore urbanisés avec parcimonie, en y intégrant le plus possible des revêtements perméables et en préservant l'écosystème environnant ;

CULTURE – TOURISME.

Nous avons la chance de compter au sein de la commune différentes associations dédiées à la culture. Actuellement, le soutien de la commune aux opérateurs culturels est essentiellement d'ordre logistique.

Nous sommes convaincus que l'offre de culture doit être étoffée car elle est un véritable levier de développement pour la commune. Une offre culturelle riche permet non seulement de renforcer la cohésion sociale en rassemblant des habitants de tous âges et milieux, mais elle favorise également l'épanouissement individuel et collectif.

De plus, Sur le plan économique, elle peut dynamiser l'attractivité touristique et soutenir les commerces locaux. La culture est un moteur de développement local, qui valorise le patrimoine et crée un sentiment d'appartenance fort au sein d'une commune.

Par ailleurs, force est de constater qu'il n'existe actuellement aucune politique ambitieuse en matière de tourisme.

Nos propositions:

- Développer la culture locale et explorer les possibilités de **création d'un centre culturel** (lequel pour être implanté au sein de la Maison Forte à Nalinnes, cette dernière nécessitant d'urgents travaux de réhabilitation);
- Développer la participation avec la maison du tourisme Pays des lacs ;



- **Mettre en valeur le château** et le musée par l'organisation de visites touristiques ;
- Utiliser le projet « Chemin de l'Eau d'heure » pour mettre en valeur notre patrimoine et favoriser le tourisme ;

- Mettre en place des panneaux didactiques plus lisibles aux endroits stratégiques ;
- Mettre en valeur le folklore local (ex. Saint-Roch) ;
- Etablir une **carte des sentiers** ;
- Développer un **réseau d'œuvres d'art** (sculptures urbaines, peintures, photos artistiques,) afin d'embellir les centres de village, en collaborant et **en valorisant les artistes et créateurs locaux** ;
- Ouvrir la culture à la jeunesse durant les périodes de vacances scolaires, et ce en collaboration avec les différentes associations culturelles de la commune ;
- Valoriser le patrimoine et l'offre touristique du territoire, en mobilisant les outils multimédias;

SANTE - SOCIAL.

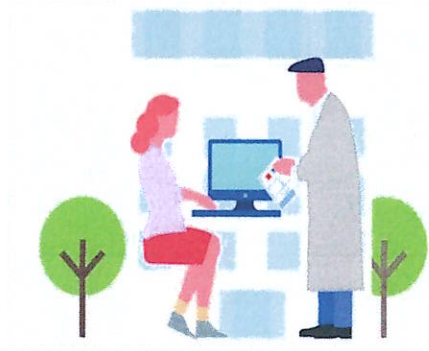
La santé et le social sont des piliers essentiels pour une commune, car ils contribuent directement au bien-être de ses habitants et à la cohésion sociale. Nous souhaitons assurer une meilleure prévention, une prise en charge efficace. Les initiatives sociales, telles que l'accompagnement des familles, des jeunes et des aînés, renforcent l'inclusion et l'égalité des chances, créant ainsi un environnement où chacun peut s'épanouir et participer pleinement à la vie locale.

Nos propositions:

- Créer des **aires de jeux** destinés aux jeunes enfants mais aussi où les parents et/ou grands-parents peuvent se retrouver ;



- Porter une attention particulière à l'offre locale de services d'aides et de soins à domicile et diversifier l'offre de prêt de matériel ;
- Mettre en place un pôle info de première ligne afin de conseiller et d'orienter au mieux les demandes, qu'elles soient d'ordre administratif et/ou social, vers le service ou la personne de référence.
- Collaborer avec l'Observatoire de la Santé et le Centre local de promotion de la santé pour établir des profils locaux de santé de notre commune, permettant ainsi d'anticiper les problématiques à venir.
- Mettre en place un service d'**aidant numérique** pour accompagner les personnes dans l'utilisation des outils digitaux, afin de faciliter l'accès aux différents sites pour les démarches administratives.



- Durant les différents événements (p.ex. marches), **réserver des places privilégiées aux personnes moins valides ou aux personnes plus âgées** ;
- Renforcer la coopération et les synergies entre le CPAS et la commune (via des protocoles de collaboration);
- Développer l'agence immobilière sociale ;
- Mettre en place une plateforme internet au niveau communal qui permette les échanges de services entre habitants (système de petites annonces).

SECURITE.

Si la sécurité de tous est évidemment importante, elle commence par la lutte contre les différentes incivilités (dépôt sauvages, nuisances sonores...) qui ont tendance à augmenter ces dernières années.

Nos propositions :

- Augmenter les actions de prévention et de répression contre la délinquance en générale et routière en particulier (notamment aux abords des écoles et dans les centres de village) ;
- Recours aux amendes administratives, notamment en cas de dépôt sauvage d'immondices, par la désignation d'un fonctionnaire sanctionnateur et d'agents constatateurs, et ce afin de lutter efficacement contre ce genre de comportement ;



- Augmentation du nombre de poubelles prévoyant un tri sélectif au sein de l'espace public ;



- Utilisation de caméras de surveillance mobiles dans les endroits problématiques afin notamment de lutter contre les dépôts sauvages ;

VIE ASSOCIATIVE - SPORT

La vie associative constitue le fondement même du **tissu social** qui transcende la commune. Depuis toujours, les différentes associations peuvent compter sur l'aide de la commune via, par exemple, le prêt de matériel, un appui logistique ou l'octroi de subventions.

Il est primordial de poursuivre dans cette voie !

Nos propositions :

- Fournir un soutien logistique aux scouts et patros, incluant la réparation et le réaménagement des locaux.
- Apporter un soutien matériel aux mouvements de jeunesse et associations qui répondent à des critères de qualité et poursuivent des objectifs sociétaux (ex.: départ camps).
- Organiser chaque année une « journée des associations » actives dans la commune et établir un registre des associations actives au sein de la commune ;
- Encourager l'adoption d'une « charte de bonne soirée » par les établissements de débit de boissons (actions de prévention contre la conduite sous l'effet de l'alcool, « happy hours » non alcoolisés, communication avec le voisinage, sensibilisation des clients sur les nuisances potentielles...) ;
- Créer un « chèque sport » destiné à réduire les frais d'abonnement à un club sportif ;
- Soutenir l'ensemble des clubs sportifs de la commune afin de favoriser leur développement ;
- Moderniser et adapter le hall des sports (projet d'agrandissement) ;

URBANISME – DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

Nos propositions :

- Défendre le caractère (semi) rural de la commune (opposition à tout projet dénaturant la commune et déstructurant le territoire et les terres agricoles).
- Mener une politique urbanistique qui s'inscrit dans le SDT (limitation de l'étalement urbain et « centralités ») ;
- Etablir un **Schéma de développement communal** (SDC) afin d'harmoniser et objectiver la politique urbanistique ;
- **Favoriser l'accès au logement aux jeunes et aux personnes plus âgées en diversifiant les logements** (familles nombreuses ou recomposées, studios...) et faciliter le développement d'une offre de logements « adaptables » ou « adaptés » pour tenir compte de l'évolution des besoins et favoriser l'intergénérationnel (quartiers mixtes), notamment en imposant des clauses « logements moyens » pour les grands projets immobiliers ;
- Poursuivre la politique visant à **refuser les Immeubles à appartements multiples**.
- Veiller à artificialiser les sols non encore urbanisés avec parcimonie, en y intégrant le plus possible des revêtements perméables et en préservant l'écosystème environnant ;
- Prévoir dans les permis d'urbanisme la **plantation d'arbres et/ou de haies** ;
- Se réapproprier l'espace public et, notamment, **rendre les places des différents villages conviviales et attractives**.

GESTION COMMUNALE – FONCTION PUBLIQUE.

- Moderniser le site web de la commune et **numériser** toutes les démarches administratives liées à la commune tout en maintenant un service « direct » à la population.
- Prévoir un accès en ligne de toutes les questions posées par les conseiller.es écrites et orales, des projets en cours, de l'avancement des travaux, des dates de chantiers... ;
- Prévoir « l'affichage » des règlements communaux sur le site web de la commune, à un endroit accessible et le cas échéant, proposer une vulgarisation de leurs contenus ;
- Poursuivre la politique de maîtrise des Finances locales ;
- De manière générale, établir un état des lieux du fonctionnement des différents services et envisager, de manière concertée, une réorganisation de ces derniers afin de gagner en efficacité ;
- Mise en place d'un **conseil communal des seniors** ;
- Faire la publicité complète et individuelle des revenus liés à des mandats publics (ou dérivés), et ce directement sur le site web de la commune ;
- Publier la liste des associations bénéficiant de subsides communaux et les montants octroyés ;
- Remplacer les éclairages publics énergivores au profit d'éclairage plus économe.